

demeura pendant le siège. Lors de la prise de cette ville, il fut arrêté (1), le 29 du mois de septembre, et traduit ensuite à la conciergerie. Le 11 janvier 1794, le tribunal révolutionnaire le condamna à mort, comme « convaincu, disait le *Moniteur*, d'être complice d'une conspiration qui a excité contre la souveraineté du peuple français, l'unité et l'indivisibilité de la république.

Quel douloureux et désolant spectacle, mes très-chers frères, que celui que nous présentent un peuple récemment sorti de l'oppression de la servitude, qui prend tous les genres d'écartes et de désordres pour le recouvrement de ses droits, et qui, enivré de sa force et de son pouvoir, se replonge, par la licence, dans des chaînes mille fois plus lourdes et plus asservissantes que celles qu'il a brisées! Mais, ô peuple essentiellement vertueux et bon, ce sont les monstres qui vous égarent et qui vous trompent, qu'il faut accuser de tous les malheurs que vous vous préparez.

Combien donc ils sont dignes de notre vénération, de notre reconnaissance, de nos regrets et de nos larmes, ces excellens hommes, ces héros de la vraie et sage liberté, ces martyrs de la loi et de l'ordre public, qui sont morts en défendant la république contre les agitateurs qui bouleversent tout. Vous l'avez vu couler, chers concitoyens, ce sang vertueux et pur, vous l'avez vu couler sous la foudre homicide des oppresseurs et des pertubateurs de cette grande cité! Placés à côté d'eux pour le soutien de la même cause, vous avez partagé leur courage et leurs dangers; vous n'avez apprécié le bonheur de leur survivre, qu'autant que le sang qui vous restait dans les veines servirait à acheter l'œuvre si glorieuse, commencée par vos frères morts ou expirant sous vos yeux; et vous avez rapporté, en revenant vivans de ce combat mémorable, l'immortel mérite d'avoir affronté le trépas, et d'avoir aussi été résolus à mourir.

Mais vous, ames tendres et sensibles, familles généreuses et estimables, à qui cette journée a coûté de si désolantes séparations; vous qui ne vites point revenir dans vos innocens foyers vos fidèles époux, vos tendres enfans! Hélas! pourquoi ne puis-je aujourd'hui célébrer leurs vertus, et exposer à votre admiration la gloire éclatante dont ils se sont couverts, sans renouveler la plaie encore si récente que ce jour terrible a portée au sein de la parenté et de la nature? Epouses affligées, mères consternées, qu'elles sont saintes, qu'elles sont respectables, ces larmes dont vous arrosez la dépouille de ceux que nous pleurons si amèrement avec vous! Car leur perte n'est point un sacrifice qui vous soit personnel; c'est une perte publique, c'est un sujet de douleur pour toute la cité, c'est un sujet de regret pour la patrie toute entière; et le sentiment profond de tristesse que vous voyez peint sur le front de tous les citoyens rassemblés au pied de ce

(1) Voyez la table du *Moniteur*.